



## Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT

Montreuil, le 26 janvier 2021

Madame Amélie de Montchalin  
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques  
Courriel : sp.mtfp@transformation .gouv.fr

### **Objet : préavis de grève du 04 février 2021.**

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, des désaccords importants perdurent entre les politiques mises en œuvre par le pouvoir exécutif et la CGT

Dans la fonction publique, l'UFSE-CGT continue d'exiger, pour en demeurer à quelques exemples, une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, de nombreuses créations d'emplois statutaires, l'arrêt des restructurations en cours, la suppression complète et définitive du jour de carence et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Ces revendications, que vous connaissez bien et auxquelles vous ne répondez toujours pas, l'UFSE-CGT compte bien à nouveau les faire valoir à l'occasion de mobilisations.

Ce sera le cas le jeudi 4 février 2021 dans le cadre de la journée d'action unitaire et interprofessionnelle.

Ce jour-là, l'UFSE-CGT appelle les agentes et les agents à cesser le travail pour enfin se faire entendre.

En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du jeudi 04 février 2021 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agentes et les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Jean-Marc CANON  
*Secrétaire général de l'UFSE-CGT*

Copie : Mme Colin, Directrice générale de la Fonction publique.